



Commune
de
La Neuveville



Commune
mixte de Plateau
de Diesse



Commune
de
Nods



MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE PUBLICATION

Les électeurs et les électrices de la Commune municipale de La Neuveville sont convoqués aux urnes le 23 septembre 2018 pour se prononcer sur les objets suivants :

VOTATIONS FEDERALES

1. Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 13 mars 2018 concernant les voies cyclables et les chemins et sentiers pédestres ? (Contre-projet direct à l'initiative populaire «Pour la promotion des voies cyclables et des chemins et sentiers pédestres [initiative vélo]» qui a été retirée)

2. Acceptez-vous l'initiative populaire «Pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques (initiative pour des aliments équitables)» ?

3. Acceptez-vous l'initiative populaire «Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous» ?

Le scrutin sera ouvert :

dimanche 23 septembre 2018 de 10 h. à 12 h, dans les locaux de l'Administration communale, place du Marché 3, 2520 La Neuveville.

Un local de vote accessoire sera ouvert le dimanche 23 septembre 2018 de 10h. à 12h, dans le bâtiment no 39, Chemin de Chavannes (hangar des pompiers).

RAPPEL :

Les ayants-droit au vote peuvent déposer leur enveloppe de vote par correspondance dans la boîte aux lettres située à l'entrée Sud du bâtiment de l'Administration communale, place du Marché 3. Le samedi précédant le jour de la votation, les enveloppes peuvent être déposées jusqu'à 20 heures au plus tard. Dans ce cas, comme pour le vote par courrier postal, les cartes de légitimation doivent être signées pour que le vote soit valable.

VOTATIONS FÉDÉRALES DU 23 SEPTEMBRE 2018

Le bureau chargé de diriger les opérations du scrutin a été constitué comme suit :

Présidente : Mme GERBER Aline

Vice-président : M. FERNANDEZ LOPEZ Manuel

Membres

Mmes
FEHLMANN Melanie
FRESARD-ROBERT-NICOUD Marina
FREI Isabelle
FREY Elisabeth

MM.
FERATI Ajvaz
FRAILE FÉLIPE Manuel
FREI Christian
FROMAIGÉAT Alain
GASCHEN Daniel
GONCALVES VIEIRA Jordan

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE MISE AU CONCOURS

Pour le service de l'équipement, la Municipalité de La Neuveville recherche un ou une

TELEMATICIEN/NE

Degré d'occupation: 100 %

Ce poste inclut une participation au service de garde.

Mission:

Assurer le suivi du réseau multimédia (télé réseau), des systèmes de gestion MCR des immeubles communaux et en général des infrastructures à courant faible.

Le détail de l'annonce est disponible sous <http://www.laneuveville.ch/fr> >portrait>actualitescommunales.

Entrée en fonction : le 1^{er} février 2019 (une date d'entrée en service anticipée peut être envisagée). Renseignements: vous pouvez obtenir des renseignements sur ce poste auprès de M. Jean-Claude Scherler, chef d'exploitation, au 032 / 752 10 10 ou (jean-claude.scherler@neuveville.ch).

Les offres de service avec curriculum vitae et copies de certificats seront adressées à: Conseil municipal, Ressources humaines, place du Marché 3, 2520 La Neuveville, jusqu'au 17 septembre 2018.

La Neuveville, août 2018
Le Conseil municipal

INFORMATION

Mesdames, Messieurs, chers clients,

Nos services vont prochainement procéder au relevé des compteurs d'électricité.

Ces relevés sont planifiés comme suit :

**du lundi 03 septembre 2018
au vendredi 28 septembre 2018**

Nous vous remercions par avance de réserver un bon accueil à notre personnel chargé de ces relevés.

Au cas où vous seriez absents pendant cette période, merci de nous informer comment accéder aux compteurs.

Pour tous renseignements ou pour nous transmettre vous-mêmes vos relevés :

• Téléphone : 032 752 10 10, par courriel : facturation@neuveville.ch ou directement sur notre site internet www.laneuveville.ch

Meilleures salutations

DÉPARTEMENT DES FINANCES
Service commercial & facturation
SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT

Stress scolaire?

Conseils + aide 147 de Pro Juventute est toujours là pour toi!

Petits ou gros soucis?

Téléphone n° 147

SMS au 147

www.147.ch



Compte pour les dons 80-3100-6
projuventute.ch

Noctabus et Moonliner

La Commune participe financièrement aux services de bus Noctabus et Moonliner. Ceux-ci permettent aux noctambules de rentrer, chaque weekend, en toute sécurité à La Neuveville aux horaires suivants:

- **Noctabus** au départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 et 4h00

- **Moonliner 33** au départ de la Gare (Bienne) à 2h15

Ces deux services sont payants ! Il vous est possible d'obtenir des billets directement dans le bus.

Consultez gratuitement la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch

lique contre le cancer

Le cancer se fiche de savoir qui tu es. Mais nous, non.

C'est pourquoi nous aidons les personnes atteintes et leurs proches à vivre avec le cancer: nous les informons, soutenons et accompagnons.

Aide-onc 147

En savoir plus: liguecancer.ch

**Horaires Téléphone & Guichet**

La permanence téléphonique est assurée du :
LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 11H30 ET DE 13H30 À 16H00

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant :

| Jours | Matin | Après-midi |
|----------|---------------|---------------|
| Lundi | 08h00 - 13h00 | 14h00 - 18h00 |
| Mardi | 10h00 - 11h30 | 14h00 - 16h00 |
| Mercredi | 10h00 - 11h30 | 14h00 - 16h00 |
| Jeudi | 08h00 - 11h30 | 14h00 - 16h00 |
| Vendredi | 10h00 - 11h30 | 14h00 - 16h00 |

Si vous ne pouvez pas passer aux heures
d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter lundi & mardi toute la journée ou mercredi, jeudi & vendredi matin.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes :

Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 – 2515 Prêles

Adresse e-mail : info@leplateaudediesse.ch

Téléphone : 032 315 70 70

Fax : 032 315 27 69

Site internet : www.leplateaudediesse.ch

En 2018, l'administration sera fermée aux dates suivantes :

| Jours | Du | Au | Raison |
|-------|------------|------------|------------------|
| | 24.12.2018 | 02.01.2019 | Vacances de Noël |

Horaires des déchetteries Diesse / Prêles

| Lieu | Lundi | Mercredi | Samedi |
|--------|---------------|---------------|---------------|
| Diesse | 10h30 - 11h30 | 17h00 - 19h00 | 10h00 - 11h30 |
| Prêles | 10h30 - 11h30 | 16h00 - 17h00 | 10h00 - 11h00 |

**Points de collecte des déchets verts
Lamboing / Prêles**

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux citoyens de la commune Plateau de Diesse.

**GARDIENNAGE À LA NOIRE COMBE
(Bergerie du Haut)**

Pour le week-end des 15 et 16 septembre 2018, le gardiennage sera assuré par Richard Moser et fils.

Le Comité

VIDE-GRENIER

DIMANCHE 7 OCTOBRE 2018
de 9h00 à 14h00

CANTINE LA CÔTE à LAMBOING

RESTAURATION

Inscription par courriel à

f.p.joliquin@bluewin.ch - délai 30.09.2018

Groupe Animation Lamboing

Consultez gratuitement

la Feuille officielle

www.imprimerieducourrier.ch



COMMUNE MIXTE DE
PLATEAU DE DIESSE

**Mise au concours**

L'administration de la
COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE
recherche pour le 1^{er} janvier 2019
et pour une durée indéterminée,

**Un employé administratif
(taux d'occupation de 40% à 60%)**

Champs d'activités

- Accueillir les citoyens au guichet et par téléphone
- Gestion des registres informatiques du contrôle des habitants
- Tenue du registre civique et participation à l'organisation des votations et élections
- Gestion des publications officielles
- Gestion des archives communales
- Rédaction de correspondance courante

Profil souhaité

- Titulaire d'un CFC d'employé de commerce
- Sens de l'organisation et des responsabilités, rigueur et fiabilité
- Sens de l'entregent dans les relations avec la population
- Parfaite maîtrise du français et de l'orthographe
- Quelques années d'expérience dans un poste similaire
- De bonnes notions en matière de droit des constructions constitueraient un atout

Si vous remplissez toutes ces conditions, nous nous réjouissons alors de recevoir votre lettre de motivation, accompagnée des documents usuels à :

COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE,
M. Daniel Hanser, resp. des ressources humaines,
La Chaîne 2, 2515 Prêles,

jusqu'au 30 septembre 2018.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la même adresse ou au no de tél. 032 315 70 70

Pour en faciliter la lecture, les termes contenus dans le présent document s'entendent indistinctement au féminin et au masculin.

La candidature est également ouverte à l'interne



Ensemble faisons vivre notre région !

FOIRE DE DIESSE

La foire se déroulera cette année le **lundi 29 octobre**. Le groupe animation Diesse invite cordialement les commerçants et artisans de la région à y participer. Il est encore temps pour vous inscrire ! Prix forfaitaire de 20.00 pour les habitants du district.

Renseignements et inscriptions :
gad.diesse@gmail.com ou 079 287 49 86

Soyez les bienvenus !

COMMUNE MIXTE
DE PLATEAU DE DIESSE
AUX AYANTS DROIT DE VOTE
EN MATIÈRE COMMUNALE

CONVOCAZIONE

à l'Assemblée communale du 20 septembre
2018 à 20 h 00, à la Salle du Battoir à Diesse

Ordre du jour

1. Approbation d'un crédit d'engagement de CHF 100'000.00 pour l'installation de deux abribus dans le village de Lamboing pour la desserte des bus scolaires

- Présentation du dossier
- Approbation du crédit d'investissement de CHF 100'000.00 visant à installer deux abribus dans le village de Lamboing pour la desserte des bus scolaires

2. Approbation d'un crédit d'engagement de CHF 315'000.00 pour l'assainissement des cibleries du Stand de tir de Lamboing (dès septembre 2019)

- Présentation du dossier
- Approbation du crédit d'investissement de CHF 315'000.00 pour l'assainissement des cibleries du Stand de tir de Lamboing (dès septembre 2019)

3. Approbation du Règlement communal concernant l'élimination des eaux résiduaires domestiques provenant d'installations de stockage et des boues d'installations de traitement des eaux usées

- Présentation du Règlement communal concernant l'élimination des eaux résiduaires domestiques
- Approbation des modifications du Règlement communal concernant l'élimination des eaux résiduaires domestiques provenant d'installations de stockage et des boues d'installations de traitement des eaux usées

4. Proposition de modification du mode d'élection portant sur la désignation par le Corps électoral des délégués communaux auprès des Syndicats intercommunaux et, notamment, du Syndicat pour l'alimentation en eau du Plateau de Diesse (SED)

- Présentation des modifications envisagées
- Prise de position du Conseil communal
- Décision de l'Assemblée communale sur la proposition de modification du mode d'élection portant sur la désignation par le Corps électoral des délégués communaux auprès des Syndicats intercommunaux et, notamment, du Syndicat pour l'alimentation en eau du Plateau de Diesse (SED)

5. Informations du Conseil communal

6. Divers et imprévus

Informations :

Les documents se rapportant à cette assemblée sont déposés en consultation au bureau communal durant les heures d'ouverture de l'administration ou sur rendez-vous.

Les citoyennes et citoyens suisses âgés de 18 ans révolus et domiciliés dans la commune depuis trois mois au moins ont le droit de vote. Les autorités communales se réservent le droit de contrôler l'identité des ayants droit de vote en matière communale.

Prêles, le 17 août 2018



RECHERCHE DE DEUX MEMBRES DU COMITÉ

Le Groupe d'Animation de Prêles est un groupe subventionné par la Commune de Plateau de Diesse, responsable d'organiser divers événements culturels afin d'offrir à la population quelques divertissements annuels dans le village de Prêles.

Ce groupe, appelé le GAP, est formé d'un comité composé de sept personnes venant de tous milieux, mais ayant en commun l'envie de s'investir dans la vie de la région et de développer l'animation de la Commune.

Pour ce faire, nous recherchons urgemment deux personnes, de sexe féminin ou masculin, de tout âge, pouvant apporter de nouvelles idées et motivées à donner un peu de leur temps (7 comités annuels environ) pour donner de la vie au village.

Toute personne intéressée peut prendre contact avec son Président, Monsieur Hermann Barth, au 078 614 68 04.

PASSAGE DU BIBLIOSBUS À DIESSÉ, LAMBOING ET PRÊLES



3^{ème} trimestre 2018

Stationnements

- Diesse :** Devant le complexe communal « Le Battoir », entre 11h15 et 12h00
- Prêles :** A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h15 et 14h15
- Lamboing :** A l'arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie Bayard, entre 14h30 et 15h30

15 septembre, 29 septembre

L'administration communale



Parler pour se libérer

Un entretien aide.

Anonyme et confidentiel. 24h sur 24.

Aide par mail: www.143.ch



Nouvelles de l'administration

Prise de position sur le projet populaire «Pour une aide sociale efficace !»

Le Conseil-exécutif recommande de refuser le projet populaire et d'approuver la révision partielle de la loi sur l'aide sociale. Selon lui, le projet populaire entraînerait non seulement une nette augmentation des dépenses par rapport à la modification législative décidée par le Grand Conseil, mais également des coûts plus élevés qu'actuellement. Le gouvernement ne voit pas de marge de manœuvre financière pour accroître l'aide sociale matérielle.

Le Grand Conseil a apporté plusieurs modifications dans le domaine de l'aide sociale lors de la session de mars 2018. Concernant le calcul de l'aide matérielle, il a prévu en particulier de réduire le forfait d'entretien de 8% en général et les montants alloués aux personnes qui ne se soucient pas suffisamment de leur avenir professionnel ou qui ne font pas les efforts qu'il faut pour améliorer leurs connaissances de français ou d'allemand. En contrepartie, les incitations à l'intégration professionnelle seront renforcées, tout comme la coopération avec les milieux économiques.

Le projet populaire du comité «Pour une aide sociale efficace !», qui a recueilli 16'321 signatures valables, demande que l'aide matérielle corresponde aux normes de la Conférence suisse des ins-

titutions d'action sociale (CSIAS). Il propose une nouvelle disposition afin de tenir compte de la situation des chômeurs plus âgés qui ont travaillé de longues années auparavant. Ils ne devraient plus se voir appliquer les barèmes de l'aide sociale, mais obtenir des allocations selon le régime des prestations complémentaires AVS/AI.

Impossible d'augmenter les dépenses

Pour le Conseil-exécutif, une acceptation du projet populaire entraînerait non seulement une forte augmentation des dépenses par rapport à la révision législative décidée par le Grand Conseil, mais également des surcoûts par rapport au droit en vigueur. Elle ne tiendrait pas compte de la situation financière du canton, qui doit faire face à des perspectives précaires. Des contraintes majeures de dessinateur à partir de 2020, comme une diminution des ressources de la péréquation financière fédérale, une forte hausse des besoins d'investissement ou des pertes de revenus liées à la révision 2021 de la loi sur les impôts. Dans un tel contexte, le gouvernement n'a aucun moyen d'augmenter l'aide sociale. S'il le faisait, les comptes communaux en souffriraient eux aussi, l'aide matérielle étant pour moitié à la charge par les communes.

De l'argent pour l'insertion professionnelle

L'aide sociale assure parfois aux bénéficiaires un niveau de vie plus élevé que celui de personnes gagnant un salaire modeste et devant payer des

impôts. La révision de la loi permet de corriger cette inégalité. Pour le Conseil-exécutif, une optimisation durable des coûts ne peut être réalisée que partiellement en agissant sur la conception de l'aide sociale. Le moyen le plus efficace de réduire les coûts est de faire en sorte que le moins de personnes possible dépendent de l'aide sociale. Une partie des économies générées par la diminution du forfait d'entretien sera utilisée pour encourager l'insertion professionnelle des bénéficiaires de l'aide sociale, ce que le projet populaire ne permet pas.

Une solution fédérale pour les chômeurs plus âgés De l'avis du Conseil-exécutif, toute amélioration de la condition des chômeurs plus âgés devrait être résolue à l'échelon national et en dehors du système d'aide sociale. En outre, la limite d'âge devrait être fixée au-delà de 55 ans. Enfin, le projet populaire envoie un mauvais signal aux milieux économiques, en les décourageant d'insérer les personnes âgées sur le marché du travail.

Référendums et projet populaire aboutis

Le Conseil-exécutif a constaté que les demandes de référendum contre la loi cantonale sur l'énergie et contre la loi cantonale sur la police ont abouti. La première a réuni 19'421 signatures valables, la seconde 12'048. Le projet populaire relatif à la loi sur l'aide sociale a abouti lui aussi, avec 16'321 signatures valables.



Horaire de la déchetterie

La déchetterie de Nods est ouverte tous les lundis et samedis des semaines paires, soit les jours mentionnés ci-après :

SEPTEMBRE

Lundis 17, 24 9.30-11.30h

Samedi 22 9.30-11.30h

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire

ADMINISTRATION COMMUNALE

STATIONNEMENT DU BIBLIOBUS

Le bibliobus s'arrêtera à Nods le samedi 15 septembre de 09.45 à 10.45 h sur le parking du restaurant du Cheval Blanc.

A L'ECOUTE DE TOUS

Le maire et l'administratrice communale à l'écoute de tous

Afin de répondre à vos interrogations, faire part de vos réclamations, critiques ou suggestions, notre maire et l'administratrice se mettent à votre disposition le mardi

18 septembre dès 16 h 00

Prenez donc contact avec l'administration pour fixer un rendez-vous (032 751 24 29).

C'est avec plaisir que nous vous attendons !



NULLITÉ DU VOTE PAR CORRESPONDANCE

Nous vous rappelons que le vote par correspondance est nul si le bulletin n'est pas placé dans l'enveloppe-réponse officielle fermée. Le bulletin doit être placé dans la "petite enveloppe" qui elle-même doit ensuite être introduite, avec la carte de légitimation signée, dans l'enveloppe-réponse officielle (grande enveloppe à fenêtre).

Pour les personnes qui déposent uniquement la "petite enveloppe" réservée au bulletin, le vote par correspondance sera nul !



Le vote est également nul si la carte de légitimation n'est pas signée.

Administration communale

VOTE PAR CORRESPONDANCE : INSTRUCTIONS

Les consignes suivantes ne s'appliquent qu'au vote par correspondance. Veuillez à utiliser correctement votre matériel de vote pour que votre vote soit valable et que votre voix compte !

Le vote aux urnes ne subit aucun changement.



- Pour ouvrir l'enveloppe, retirer **au dos** la bande striée de droite à gauche.

- Retirer la carte de légitimation ainsi que le matériel de vote.



- En cas de vote par correspondance: signer la carte de légitimation au verso et compléter au besoin l'adresse de retour.



- Introduire les bulletins complétés **non pliés** dans l'**enveloppe de vote** séparée. Coller et fermer l'enveloppe de vote.



- Introduire conjointement l'enveloppe de vote ainsi que la carte de légitimation dans l'enveloppe réponse.

- **Attention** : la carte de légitimation doit être introduite dans l'enveloppe dans le sens des flèches (le sens des flèches sur la carte de légitimation doit correspondre à celui de l'enveloppe de vote).



- Vérifier si l'adresse du bureau électoral apparaît dans la fenêtre. L'enveloppe est à l'envers pour que La Poste puisse apposer un code dans la partie inférieure libre lors du traitement mécanique.

- Humidifier la partie encollée du rabat et fermer. Remettre l'enveloppe à temps à La Poste ou la glisser dans la boîte aux lettres de la commune (voir indications figurant sur l'enveloppe de vote).

DECHETS ENCOMBRANTS

La prochaine récolte des déchets encombrants aura lieu le

22 septembre 2018

A la déchetterie communale pendant les heures d'ouverture soit de 9.30 h à 11.30 h

La taxe perçue est de 50 ct par kg ou selon estimation de notre employé communal.

Pour les objets volumineux, vous pouvez vous adresser à M. Julien Frei au N° 079 447 24 86.

Nous vous remercions par avance de tenir compte de ce qui précède et restons volontiers à votre disposition pour tout renseignement.

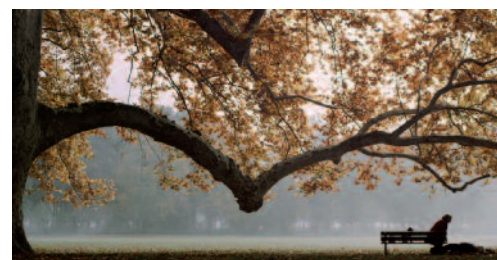
ADMINISTRATION COMMUNALE

Service d'assistance en cas de surcharge en agriculture (AUL)

Numéro de téléphone 079 200 00 44

Lundi au samedi de 8h - 20h

info@aul-be.ch



L'arrêt du cœur raccourcit des vies avant l'heure.

La Fondation Suisse de Cardiologie. Active contre les maladies cardiaques et l'attaque cérébrale. Vous aussi, aidez nous.

Compte pour les dons: CP 10-65-0.



www.swisheart.ch

Paroisses

Paroisse réformée de La Neuveville

Vendredi 14 septembre

Pas de cultes dans les homes

Pour les enfants de la 3 à la 6H : Cycle I de 16h30 à 17h30 à la maison de paroisse. Nous invitons encore tous les enfants intéressés à rejoindre l'équipe pour chanter, bricoler, écouter des histoires de la Bible, vivre un bon temps ensemble ! Bienvenue !

Dimanche 16 septembre, Jeûne Fédéral

10h Célébration œcuménique et régionale du Jeûne fédéral à Mon Repos. Bienvenue pour partager un moment chaleureux avec les résidents dans la grande salle devant la cafétéria ! Yannick Salomon, assistant pastoral et John Ebbutt, pasteur se réjouissent de vous y accueillir. Sarah Gerber, piano.

Apéritif à l'issue de la célébration.

Mercredi 19 septembre

10h partage biblique et prière à la Blanche Eglise

14h30 Chœur du mercredi, Maison de paroisse

Jeudi 20 septembre

15h30 Rencontre des Aînés, Maison de paroisse avec une animation en images de John Ebbutt, pasteur. Un souper simple sera servi pour débiter une nouvelle saison. Une rencontre ouverte à tous ceux qui ont le temps de la retraite !

Nos pensées vont aux familles et proches qui vivent les deuils de Katharina Hirt et Ulrich Zellwegger.

La Blanche-Eglise est ouverte de 9h à 18h

A votre service, pasteur John Ebbutt - 032 751 28 57

Tél. n° d'urgence : 0848 20 25 20

www.paref2520.ch - info@paref2520.ch

et www.lac-en-ciel.ch

Kirchgemeinde Pilgerweg Bielensee

Sonntag, 16. September

10.15 Uhr, Kirche Twann: Betttagsgottesdienst mit Abendmahl. Mit Miriam Vaucher (Musik), Pfr. André Urwyler.

Pikettdienst

10. bis 16. September: Pfr. André Urwyler

(Tel. 031 971 06 44).

17. bis 23. September: Pfrn. Brigitte Affolter

(Tel. 079 439 50 98).

Aktuelle und ausführliche Informationen immer über :

www.kirche-pilgerweg-bielensee.ch

Paroisse catholique de La Neuveville

Dimanche 16 septembre

10h Célébration œcuménique à Mon Repos

Fête fédérale d'action de grâces

Mardi 18 septembre

10h30 Messe à Mon Repos

Dimanche 23 septembre

10h Messe à l'église paroissiale

Catéchèse

Samedi 22 septembre : 1^{ère} rencontre avec tous les enfants de la catéchèse de 10h à 16h à la salle de paroisse.

Soirée de formation

Invitation à toutes les personnes intéressées de l'Unité pastorale de Bienne et La Neuveville le mardi 25 septembre 2018 de 19h à 22h à la salle paroissiale de La Neuveville. Rencontre d'approfondissement sur le thème «Se lever», thème qui sera repris dans les programmes de catéchèse, temps communautaires. Pour plus de renseignements vous pouvez contacter Mme Brumann au 032 328 19 25.

La Parole autour d'un café

Invitation à partager la Parole autour d'un café chaque vendredi à 9h à la salle du conseil de paroisse, Mornets 15, La Neuveville et chaque dernier vendredi du mois à 9h au restaurant du camping de Prêles. Pas besoin de vous inscrire. Bienvenue à toutes et à tous dès le 28 septembre 2018.

Secrétariat de la paroisse : voir sous adresses utiles

L'assistant pastoral, Yannick Salomon, vous reçoit volontiers du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 ou à un autre moment sur rendez-vous. Merci de le contacter au 032 751 28 38 ou en cas de

non réponse au 079 352 38 12. Soyez les bienvenus !

www.cathberne.ch/organisation/unitespastorales/unite-pastorale-catholique-de-bienne-la-neuveville

Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

Dimanche 16 septembre

Culte à 10h à Mon Repos, La Neuveville, service de voiture: Passage à 9h35 école Prêles; 9h40 Poste Lamboing; 9h45 centre du village de Diesse.

Groupe de recueillage

Jeudi 20 septembre, 13h30 à l'église

Dimanche 23 septembre

Culte à 10h à Diesse

Culte à la Golaye

Dimanche 30 septembre, 10h, M. Marcel Guillaume nous accueille dans ce magnifique lieu de La Golaye,

Contact

Vice-président : M. Philippe Niederhauser / 032 315 19 43

Pasteur : Stéphane Rouèche

032 315 27 37 / 079 429 02 80; strouche@gmail.com

Paroisse de Nods

Vendredis 21 & 28 septembre

9h00, méditation et prière à la salle de paroisse

Dimanche 16 septembre

10h, culte La Neuveville

Culte régional à Mon-Repos

Dimanche 23 septembre

10h, culte Diesse

Transport, départ 9h40 au parc de l'église

Dimanche 30 septembre

10h, culte Nods la Golaye. Culte régional suivi d'un pique-nique. Apéritif, soupe aux pois et salades offerts. Grillades possibles. Transport : navette du parking du Cheval-Blanc dès 8h30, 8h50, 9h10, 9h30. Marche : rendez-vous à 8h45 à La Pierre-Grise avec un guide

Contacts

Pasteure : Solveig Perret Almelid

078 956 76 84 - solveig.p.a@bluewin.ch

Catéchète professionnelle : Anne Noverraz

079 852 98 77 - noverraz.plagne@swisslogique.ch

Numéro paroissial : 032 751 70 82

Président : André Sunier

079 240 55 09 - arosun@worldcom.ch

Eglise Evangélique de l'Abri, La Neuveville

Vendredi

20h groupe de jeunes

Dimanche

10h Culte avec Etienne Schori, à la paroisse de Lignièrès

- Culte de l'enfance: 5^{ème} à 8^{ème} Harmos

- Explorateurs: 1^{ère} à 4^{ème} Harmos

- Garderie

Mardi

6h30 à 7h Forum des hommes

Mercredi

9h15 à 11h Au café des dames

www.labri.ch - Tél : 032 751 36 65

Eglise Adventiste - Services à Bienne

Samedi 15 septembre

9h30 Partage de la Parole

10h30 Culte, pasteur Denis Rosat

Mercredi 18 septembre

Ch. des Ecluses 33, 19h30 : Concert ARS MUSICA

Sabrina Avelin & Dagmar Clottu, piano Alexandre

Dubach, Violon "Les Chambristes"

Réservation : 032 365 17 40

Appel d'urgence

Tél. 117 Police, appel d'urgence

Tél. 118 Feu, appel d'urgence

Tél. 144 Ambulances, appel d'urgence

Tél. 145 Intoxications, appel d'urgence

Adresses utiles

Service de maintien à domicile (SMAD)

La Neuveville

Soins infirmiers, aide familiale et ménagère. Rte de Neuchâtel 19

Tél. 032 751 40 61 Fax 032 751 40 62

Association du service bénévole 7 sur 7

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide?

Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc.)

Visites. Renseignements: lundi- vendredi de 9h à 10h30.

Tél. 032 752 10 77

Home Montagu et foyer de jour

Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 761 26 96

Repas à domicile : tél. 032 751 21 05

www.home-montagu.ch

Secrétariat de la Paroisse Réformée

Nouveaux horaires : le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert

le mercredi matin de 8h30 à 11h30. Les lundis, mardis,

mercredis et vendredis après-midi de 14h à 17h. Le jeudi est

fermé toute la journée. Tél. 032 751 10 35, Courriel :

info@paref2520.ch N° d'urgence : 0848 20 25 20

Secrétariat de la Paroisse Catholique

Le secrétariat de la paroisse répond à vos appels le mercredi

de 8h30 à 11h et le jeudi de 14h30 à 17h. Tél. 032 751 28 38

ou par mail : laneuveville@cathberne.ch

Site Internet : www.cathberne.ch/organisation/unites-pastorales/unite-pastorale-catholique-de-bienne-la-neuveville

Service de l'Equipe de La Neuveville

Service de garde, no de tél. 032 752 10 99. Uniquement pour

les urgences liées aux réseaux hors des heures d'ouverture

de l'administration.

Administration du cimetière de La Neuveville

Pour tous renseignements: Tél. 079 248 26 26 - Fax 032 751 60 48

Service payant de bus durant le week-end

Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h00

Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

Jura Bernois tourisme

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville. Infos et manifestations sous

www.jurabernois.ch. Courriel : laneuveville@jurabernois.ch

Tél. 032 751 49 49

Agenda / Musées

Musée d'art & d'histoire de La Neuveville

Ouvert tous les dimanches de 14h30 à 17h30, du 8 avril

au 28 octobre 2018. Ouvert tous les samedis et dimanches

de 14h30 à 17h30, du 17 juin au 9 septembre 2018.

Exposition temporaire "Collection 2000-2017 ou la vie privée des

objets dans les musées"

Visites guidées sur demande. Renseignements :

Office du tourisme, tél : 032 751 49 49

www.museelaneuveville.ch - musee.laneuveville@bluewin.ch

Musée de la vigne du lac de Bienne, Chavannes / Gléresse

Exposition temporaire «Ernst Geiger (1876-1965) et le Fornel».

Ouvert tous les samedis et les dimanches de 13h30 à 17h,

du 6 mai au 28 octobre 2018.

Visites guidées sur demande. Rens. tél. 032 315 21 32

www.rebbaumuseum.ch - info@rebbaumuseum.ch

Fondation de l'hôtel de ville / Musée, Le Landeron

Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanches de 14h30

à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois

au Landeron.

Choeur Mosaïque - La Neuveville

Répétitions à la salle de la paroisse protestante à 20h,

chemin de la Raisse 3 : lundis 17 & 24 septembre

mosaïque.jospace.ch

Café Théâtre de la Tour de Rive - La Neuveville

Tous les spectacles sont à 20h30 (sauf indication contraire)

Samedi 22 septembre

Nicolas Fraissinet

Vendredi 5 octobre

Les fils du facteur, 1^{ère} partie

Le facteur et son fils

Dozzler's & Blues Society

Armaillis de la Gruyère

CALI

Marcel Amont

Junior Tshaka

Samedi 27 octobre

Dimanche 4 novembre à 17h00

Jeudi 15 novembre

Samedi 17. novembre

Samedi 1 décembre

